

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 OCTOBRE 2014**

Délibération
n° 2014.10.117.B

Conservatoire Gabriel
Fauré - Diplôme
universitaire (DU) «
création
électroacoustique » :
convention de
partenariat financier
entre l'université de
Poitiers, le Pôle Image
Magélis, UFR
Sciences Humaines et
Arts de l'université de
Poitiers et le
GrandAngoulême

LE DEUX OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **25 septembre 2014**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, François NEBOUT

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Jacky BOUCHAUD, Didier LOUIS, Xavier BONNEFONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 OCTOBRE 2014

**DELIBERATION
N° 2014.10.117.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Madame FOSTAN**

CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE - DIPLOME UNIVERSITAIRE (DU) « CREATION ELECTROACOUSTIQUE » : CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER ENTRE L'UNIVERSITE DE POITIERS, LE POLE IMAGE MAGELIS, UFR SCIENCES HUMAINES ET ARTS DE L'UNIVERSITE DE POITIERS ET LE GRANDANGOULEME

Une convention de partenariat pédagogique entre l'Université de Poitiers, le Pôle Image Magelis, le GrandAngoulême et le Centre universitaire de la Charente concernant la mise en place du diplôme universitaire (DU) « création électroacoustique » a été approuvée par la décision n° 323 du 10 juillet 2014. Elle a pour objet de former les étudiants à la maîtrise de toutes les étapes d'une création sonore en lien avec la création audiovisuelle, de la conception à la composition en passant par la diffusion et la gestion d'une équipe artistique et technique.

Il est aujourd'hui proposé d'approuver une convention de partenariat financier définissant les engagements réciproques des parties en vue du fonctionnement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014.

Le Pôle Image Magelis subventionnera le GrandAngoulême pour le compte du Conservatoire Gabriel Fauré à hauteur de 15 000 €, en vue de l'acquisition de matériel technique spécifique à la formation. Cette subvention est attribuée sur la base d'un budget prévisionnel annuel d'investissement de 36 785 €.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 24 septembre 2014.

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de partenariat financier entre l'Université de Poitiers, le Pôle Image Magelis, le GrandAngoulême et le Centre universitaire de la Charente dans le cadre du diplôme universitaire (DU) « création électroacoustique » ainsi que la subvention versée par Magelis au GrandAngoulême d'un montant de 15 000 € pour 2014.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame Isabelle FOSTAN en sa qualité 6^{ème} vice-présidente en charge de la culture et des équipements culturels, à signer tous documents afférents à cette demande.

D'INSCRIRE la recette au budget principal – articles 1328 - 3111

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

07 octobre 2014

Affiché le :

07 octobre 2014